

EDITORIAL

Sahara marocain : Un conflit artificiel

Charles Saint-Prot
Jean-Yves de Cara
Christophe Boutin

Quarante ans après la Marche Verte du 6 novembre 1975, qui a clos la question de la colonisation des provinces du sud marocain par l'Espagne en permettant leur restitution au Royaume chérifien, une analyse d'envergure est devenue nécessaire sur la persistance du conflit sur le Sahara marocain (dit « occidental ») créé de toutes pièces par l'Algérie et le bloc communiste au milieu des années 1970. En effet, si, malgré qu'en aient certains nostalgiques du bloc communiste, la question de l'avenir des provinces sahariennes du Maroc est résolue depuis 1975 – l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 ayant eu pour effet de mettre fin au statut de territoire non-autonome des provinces sahariennes du Maroc –, le conflit diplomatique et politique persiste sur la scène internationale.

Ce conflit a été instrumentalisé et continue à être un fonds de commerce pour quelques États, organisations, associations et militants qui se croient encore au temps de la Guerre froide. Désinformation, propagande, provocations, campagnes ciblées d'intoxication, toutes les méthodes bien connues de l'activisme révolutionnaire totalitaire continuent à fonctionner grâce aux subventions d'un régime algérien qui, depuis 1975, tente d'accréditer la fiction d'un mouvement séparatiste fantoche au Sahara marocain, le Polisario, et reste, hélas, obsédé par sa haine du Maroc.

Quant au Maroc, il a pacifié la région et a écarté depuis longtemps la menace militaire agitée jadis par Alger, avec la participation de forces importantes venues de Cuba et de l'Europe de l'Est sous occupation soviétique. Il est clair, comme l'a reconnu un haut représentant des Nations Unies, qu'il n'y aura jamais de création d'une entité séparée au Sahara marocain. En outre, le Maroc a accompli des efforts gigantesques, financiers, administratifs, technologiques, éducatifs et sanitaires, pour mettre cette région, tragiquement délaissée lors de l'occupation espagnole, au niveau du reste du pays. D'un désert où il n'y avait aucune infrastructure, où les maigres populations étaient laissées à l'abandon, où les soins de santé et l'éducation étaient inexistantes, la volonté marocaine a permis de développer des territoires dotés de routes, d'aéroports, de ports, de villes, de services de santé, d'écoles, d'usines de dessalement d'eau, de réseaux électriques. Des ressources nouvelles ont été mises en valeur : les ressources halieutiques, les énergies renouvelables, le tourisme. Et il est notable que les choix ont été faits dans une logique de développement durable, comme avec le souci de profiter aux populations. En outre, la résolution du 25 avril 2013 du Conseil de sécurité de l'ONU a clarifié les choses puisqu'elle rend hommage aux incontestables réalisations du Maroc en matière de droits de l'Homme au Sahara marocain, notamment grâce à la mise en place, à Dakhla et Laayoune, des commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme.

> (suite page 2)

Sahara marocain

Le dossier d'un conflit artificiel



Sous la direction de
Charles Saint-Prot
Jean-Yves de Cara
Christophe Boutin

SAHARA MAROCAIN

Le dossier d'un conflit artificiel

cerf PATRIMOINES

Sahara marocain, le dossier d'un conflit artificiel, paru aux éditions du Cerf, aborde la question du conflit sur le Sahara marocain sous ses divers angles, historique, géopolitique, juridique, social ou économique. Directeurs de publication : Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques ; Jean-Yves de Cara, professeur de droit international à l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité et à Sciences Po ; Christophe Boutin, professeur de droit public à l'Université de Caen Normandie. Avec Babacar Diallo (Sénégal), José María Gil Garre (Espagne), Kestin Odendahl (Allemagne), Abdelhamid el Ouali (Maroc), Zeina el Tibi (Liban), Henri-Louis Védie. (313 pages)

Le développement économique et social des provinces du Sud n'a été possible que grâce à la volonté politique de la monarchie et à la mobilisation de tout le peuple marocain. L'objectif a été de combler les retards locaux, comme cela s'est fait dans d'autres régions du Royaume, par exemple, le Nord et l'Oriental, pour que chacun puisse participer à la marche en avant du Maroc. Ce développement, dû aux sacrifices consentis, a été une grande cause nationale pour montrer au monde que le Maroc était chez lui dans toutes ses régions et qu'il construisait sérieusement l'avenir collectif à travers le développement de chacune d'entre elles, consolidant ainsi cette « exception marocaine » qui s'impose désormais comme une évidence (v. *L'exception marocaine*, collectif, Paris, Ellipses, 2014). Ce qu'a fait le Maroc bien peu d'États et de peuples auraient pu le faire, bien peu auraient su tenir ainsi une ligne ferme dans la durée, bien peu auraient consenti les mêmes sacrifices. Il fallait pour cela la volonté clairvoyante des souverains qui se sont succédé et un vrai enthousiasme populaire national.

Dans un monde arabe en crise, menacé par les séparatismes et les divisions, cette réussite de la réunification du Maroc dans le cadre d'un grand projet national de développement global est l'un des rares motifs d'espoir. Il est vrai que le Royaume chérifien est le seul pays émergent du Maghreb et le seul qui présente de sérieuses garanties pour la stabilité de toute la région et la lutte contre la menace terroriste. C'est pourquoi, le conflit artificiel entretenu par l'Algérie est particulièrement déplorable, quand un Maghreb arabe uni serait une si évidente source de stabilité et de progrès.

Le Maroc a présenté en 2007 au Secrétaire général des Nations Unies une Initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara. Dans sa résolution 1783 du 31 octobre 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est félicité des efforts « sérieux et crédibles faits par le Maroc pour aller de l'avant vers un règlement ». De nos jours, tous les observateurs objectifs et les principaux États – à commencer par les États-Unis et la France – reconnaissent que le plan d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté du Royaume et de son unité nationale, constitue la seule solution appropriée pour en finir avec ce triste reliquat de la Guerre froide. Si l'on veut éviter que cette partie du sud de la Méditerranée se transforme en une nouvelle Somalie, une seule

conclusion s'impose : il faut en tout premier lieu mettre un terme au conflit sur le Sahara marocain.

La proposition marocaine constitue donc une chance qu'il faut saisir pour sortir de l'impasse et mettre un terme à ce conflit artificiel qui n'a que trop duré. Il est temps que la communauté internationale apporte tout son soutien au Maroc, qui propose une solution réaliste et crédible, tout en invitant clairement l'Algérie à mettre un terme à une crise qui est un facteur de déstabilisation supplémentaire dans une région sahélo-saharienne où l'on déplore la montée en puissance des groupes extrémistes politico-religieux. Or, il est notoire que les groupes terroristes sévissant dans cette région sahélo-saharienne, AQMI, Mourabitoune et autre DAECH, ont avec le Polisario des relations d'autant moins surprenantes que tous sont souvent issus de la même matrice algérienne.

Il faut en finir avec le conflit sur le Sahara marocain et il faut le faire vite à un moment où les risques de déstabilisation ne cessent de s'étendre du fait du dynamisme des groupes terroristes et de l'affaiblissement – voire de l'effondrement – d'un bon nombre d'États, sans compter les menaces qui pèsent sur d'autres, à commencer par une Algérie dont l'économie de rente est frappée de plein fouet par la chute des cours pétroliers. Pourtant le régime algérien continue son aventure sans issue et ses manipulations, l'une des dernières en date étant l'instrumentalisation du secrétaire général des Nations unies sur le départ, Ban Ki-moon, qui a gravement dérapé lors d'une visite en Algérie au début mars 2016.

Pour toutes ces raisons, il était devenu indispensable de disposer d'un dossier exhaustif sur l'affaire du Sahara marocain, avec en particulier la nécessité de clarifier l'état du droit en la matière et de mettre en exergue les graves conséquences géopolitiques de la persistance du conflit. Tel est l'objet de cet ouvrage. Rédigé par des spécialistes de plusieurs pays (Allemagne, Espagne, France, Liban, Sénégal sans compter le Maroc), il constitue une somme sur une question qu'il traite sous des angles divers, historique, politique, géopolitique, juridique, social ou économique. Il s'adresse bien sûr aux chercheurs et aux étudiants, mais aussi aux hommes politiques, aux diplomates et, plus largement à tous ceux qui sont intéressés par les questions géopolitiques du Maghreb et de la zone sahélo-saharienne.

Avant-propos

Le dossier historique et politique

Un conflit artificiel, Charles Saint-Prot

Le projet d'autonomie du Sahara marocain seule solution pour mettre fin au conflit, Babacar Diallo

Le dossier stratégique

Le Sahara marocain et la sécurité régionale, Christophe Boutin

Le Polisario, un mouvement contre la sécurité internationale, José Maria Gil Garre

Le dossier juridique

Une affaire de souveraineté, Jean-Yves de Cara

Le plan marocain d'autonomie au regard des standards internationaux, Abdelhamid el Ouali

Les droits de l'homme, une analyse de la prestation du Maroc sur la base des documents des Nations Unies, Kestin Odendahl

La protection des droits de l'homme au Sahara marocain, Christophe Boutin

Le syndrome de Tindouf. Situation de non-droit et déni de protection internationale des « réfugiés » sahariens, Abdelhamid el Ouali

Le dossier social et économique

Le développement social au Sahara marocain, Zeina el Tibi

Le développement global, Henri-Louis Védie

Annexes

L'IMPORTANTÉ MISSION DE L'OBSERVATOIRE D'AL AZHAR



À l'occasion du cours semestriel que je dispense à la filière francophone de l'Université du Caire, dans le cadre de l'Institut du droit des affaires internationales, j'ai eu l'honneur d'être convié à visiter l'observatoire d'al Azhar présidé par mon collègue et ami le professeur Oussama Nabil. Cette visite m'a beaucoup appris et je voudrais en quelques mots partager ici l'impression très positive que j'en ai ressentie.

L'Observatoire a été créé, en avril 2015, et a son siège à la « *mashyakha* », c'est-à-dire au siège du grand imam d'Al Azhar, Ahmed al Tayeb. L'Observatoire fait partie intégrante d'al Azhar et ses avis religieux sont revus et ratifiés par le Centre des *fatouas* de l'Imamat. Son objectif est de contrer les conceptions erronées de l'islam, de faire face aux idées extrémistes des mouvements terroristes qui sèment l'anarchie dans le monde au nom de la religion. L'objectif est à la fois de protéger les jeunes musulmans du recrutement par les groupes terroristes au nom du prétendu *jihad*. À cet effet, des chercheurs y sont réunis qui réunissent des informations, les publient en arabe et les traduisent et contribuent à la réaction de rapports dans les sept langues étrangères choisies (allemand, anglais, espagnol, français, ourdou, swahili...)

Concrètement, l'Observatoire publie régulièrement des rapports sur l'islam et les musulmans dans le monde. On y trouve ainsi des rapports et des analyses sur l'islam et les arts, l'islam et la démocratie, sur la désignation des femmes à de hautes fonctions... Aux termes de l'analyse, il adresse systématiquement des recommandations aux musulmans, soit sous formes d'avis religieux déduits des recherches entreprises, soit sous forme d'avertissements à l'égard des idées déviantes d'un groupe ou d'une tendance violente.

Ce travail est nécessaire pour répondre à la stratégie très avancée des extrémistes, notamment Daech, qui publient eux-mêmes quotidiennement des articles dans toutes ces langues, sur différents sites.

L'Observatoire est l'un des outils par lequel al Azhar y fait face. Il me semble qu'une coopération de la communauté internationale avec al Azhar devient une nécessité pour faire face à l'ennemi commun, le terrorisme sous toutes ses formes. À cet égard, la France, forte de son histoire, de sa culture et de sa volonté de promouvoir le dialogue des civilisations, des cultures et des religions, doit davantage coopérer avec al Azhar. Nous avons ici des partenaires fiables et solides qui promeuvent l'Islam du « juste milieu ». Dans les temps difficiles que nous connaissons, il est essentiel que la France reprenne le chemin d'une politique forte, ouverte sur le monde et encourage les institutions, en Égypte, au Maroc et ailleurs, qui sont au diapason de cet esprit d'ouverture. Cela doit se traduire, selon nous, par la conclusion de conventions de coopération entre pouvoirs publics et universités français et l'institution d'al Azhar. À cet effet, on ne pourra que se réjouir de la signature prochaine d'une convention entre l'Institut catholique de Paris et l'Université d'al Azhar et souscrire à la belle prophétie d'E. de Sénancourt: « Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit. »

Thierry Rambaud



PRIX DES ÉTUDES GÉOPOLITIQUES

Dr Jamal Sanad al Suwaidi, directeur général de l'ECSSR a effectué une visite en France pour présenter la traduction en français de son ouvrage *Le Mirage*. Il a notamment été reçu au Sénat de la République française, le mercredi 27 janvier, par l'Observatoire d'études géopolitiques et en présence de nombreux parlementaires, universitaires et diplomates. À cette occasion le Dr Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques a remis au Dr al Suwaidi le Prix des études géopolitiques 2015, décerné par un jury composé d'universitaires et d'experts.

ACTIVITÉS OEG

FORUM AFRIQUE ET JIHADISME

Charles Saint-Prot a participé du 11 au 12 février 2016 au Marrakech Security Forum sur « L'Afrique dans la guerre contre le jihadisme international ».

RENCONTRE FEMMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Zeina el Tibi a participé à la rencontre organisée à Fès, le 26 février, par *ConnectinGroup international* sur le thème « Femmes, développement durable et changement climatique ».

CONSEIL DE L'EUROPE



Le 22 mars Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, a présenté une communication à la séance plénière de la 30^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du

Conseil de l'Europe, à Strasbourg, sur le thème « Relever le défi de la création des sociétés interculturelles ».

DIALOGUE EURO-MÉDITERRANÉEN



Le 29 mars, l'OEG a participé au colloque organisé, au Sénat à Paris, par l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication (AFACOM) et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISECO) sur le thème: « Le rôle de la femme comme médiatrice du dialogue euro-méditerranéen ».

AGENDA

21 AVRIL: Présentation au Parlement européen du livre *Sahara marocain, le dossier d'un conflit artificiel* avec Jean-Yves de Cara, Naima Korchi, Charles Saint-Prot, Henri Védie...

9 MAI: Zeina el Tibi, présidente déléguée de l'OEG, participe au Forum de Fès sur le thème « Les femmes, regards, expériences et réflexions »

20 MAI: L'Observatoire d'études géopolitiques et le Centre européen roumain panarabe organisent une rencontre à la Fondation Titulescu (Maison Titulescu) à Bucarest (Roumanie), autour du livre du Dr Jamal el Suwaidi, *Le Mirage*, sur les groupes politico-religieux.

26 MAI: Christophe Boutin et Charles Saint-Prot présentent *Sahara marocain, le dossier d'un conflit artificiel* à l'Institut d'études africaines de Rabat.

27-28 MAI: Christophe Boutin, Thierry Rambaud et Charles Saint-Prot participent au colloque de l'IMRI (Casablanca) sur « La géopolitique du monde musulman »



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara

Direction des programmes : Christophe Boutin

Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Conseil scientifique :

Professeur Ahmed Bouachik
professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin
professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Dr François-Bernard Huyghe
docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve
professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali
professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon
professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli
Université de Corse

Professeur Thierry Rambaud
professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois
professeur agrégé de droit public, à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy
économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot
géopolitologue, islamologue, directeur de l'OEG

Dr Jamal al Suwaidi
directeur général de l'ECSSR d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi
docteur en droit public, essayiste, journaliste, présidente déléguée

Doyen Christian Vallar
professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie
économiste, Groupe HEC

Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau - 75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

etudesgeo@yahoo.com

www.etudes-geopolitiques.com

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h